

LE JOUR, 1951  
31 Octobre 1951

## LA DEMARCHE DES QUATRE (SUITE)

La décision prise par le Gouvernement, à la suite d'une longue consultation, d'étudier d'une façon attentive la communication faite par les représentants des quatre puissances est raisonnable et sage. On ne perd rien à réfléchir et à étudier. Tandis qu'une prise de position hâtive eût pu se traduire par quelque erreur profonde.

La nouvelle démarche des quatre Puissances, faisant suite à une première entreprise ayant pour objet la défense collective, est un acte solennel dont le retentissement va loin et dont l'importance n'échappe à personne. Le moins est d'y songer, et de demander, préalablement à toute décision, des éclaircissements et des explications. Si l'objet de la communication est clair, la procédure et les modalités que cet objet suppose le sont moins.

Nous sommes convaincus pour notre part que la souveraineté des pays intéressés n'est pas en question ; et qu'on ne nous demande pas de collaborer avec Israël. Mais des déductions personnelles ne peuvent tenir lieu d'interprétations officielles.

Il est clair que nous ne pouvons avoir rien de commun avec Israël dans les difficultés où nous nous trouvons avec cet Etat. Et il n'est pas moins clair que nous ne pouvons adhérer à une entreprise méditerranéenne de défense collective que sur le pied d'égalité avec les autres puissances grandes ou petites. C'est le cas du Grand-Duché de Luxembourg dans l'organisation du Pacte de l'Atlantique.

Les pays de la Ligue arabe appelés à adhérer à une formule de ce genre ne peuvent envisager de répondre affirmativement que si leur rang est reconnu, comme nous croyons qu'il le serait ; et si on ne leur demande pas de prendre pour partenaire Israël.

Nous espérons que les éclaircissements souhaités viendront et qu'ils détendront une situation où des craintes diverses ont fait naître un certain malaise. Il faut sortir de l'équivoque pour juger équitablement de ses droits et de ses devoirs.

Pour ce qui est de l'Egypte, notre désir est grand de voir ses difficultés avec le Royaume-Uni prendre fin ; il n'est pas moins grand de voir ce pays qui nous est particulièrement cher s'associer, dans des conditions honorables, au dispositif de la sécurité collective.

A l'Egypte, on a offert avec la plus grande clarté la place à laquelle un Etat souverain a droit. D'autre part, moralement, parmi les pays de la Ligue, sa situation continuerait d'être éminente. Dans une circonstance aussi délicate, l'Egypte doit mesurer ses responsabilités à l'égard d'un grand nombre de nations. C'est son territoire que traverse le canal de Suez, et le canal de Suez intéresse vitalemment les trois quarts de la planète.

Nous avons vu avec une satisfaction que nous ne dissimulerons pas, l'Italie reprendre sa tentative de médiation. Les bons offices de l'Italie sont vivement appréciés de ce côté de la mer. Notre sentiment est qu'aucune mauvaise humeur du Gouvernement

égyptien ne devrait décourager les amis de l’Egypte. L’Italie est très qualifiée pour renouveler sa suggestion. Et une attitude négative persistante de l’Egypte irait contre la nature des choses.

Faut-il évoquer une fois de plus le khédivé Ismaïl déclarant, après le percement du canal de Suez: “Nous faisons partie de l’Europe”? Telle est la vérité, devenant plus impérieuse aujourd’hui qu’alors.

C’est au Gouvernement du Caire de montrer au peuple égyptien sa voie. Que l’Egypte s’élève contre la présence britannique sur le Canal, nous ne nous en étonnons pas; mais dès l’instant qu’une offre de défense collective lui est faite, la crise morale se dénoue dans son principe et la question change d’aspect.

Sur le canal de Suez, comme sur d’autres points délicats que la stratégie repère, il faut bien se mettre à plusieurs pour une défense efficace.

Notre sentiment est qu’il faut que tous les pays de la Ligue arabe réfléchissent et qu’ils se mettent délibérément dans le réel. Le temps de la diplomatie littéraire et du vocabulaire de la rhétorique est passé.

Voilà qu’il faut se déterminer à agir pour sauver l’équilibre du monde. Le temps des actes est venu, le temps de la conscience collective et de la solidarité.